



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1232

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association Moultezarts pour l'organisation du festival de musique « Ça fait Zizir » du 18 au 20 septembre 2015, à Monplaisir dans le 8e arrondissement.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1232 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A  
L'ASSOCIATION MOULTEZARTS POUR  
L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE MUSIQUE « ÇA FAIT  
ZIZIR » DU 18 AU 20 SEPTEMBRE 2015, A MONPLAISIR  
DANS LE 8E ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DES  
EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Moultezarts » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du Festival « Ça fait ZiZir » du 18 au 20 septembre 2015, place Ambroise Courtois, à la MJC Monplaisir et au parc de l'Institut Lumière dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

« Moultezarts » est une association fondée en 2007 par plusieurs bénévoles investis dans diverses associations culturelles lyonnaises. Son but est d'organiser des événements artistiques à portée pluridisciplinaire (cohabitation des arts) et interdisciplinaire (la rencontre et le mélange des arts). Elle facilite l'accès à la culture par l'organisation d'événements gratuits ou à faible coût.

L'Association est active dans la vie culturelle lyonnaise en étant co-créatrice de l'Association « ArtIshaud ». Elle a aussi développé un réseau de partenariat avec la MIETE (Maison des Initiatives, de l'Engagement, du Troc et de l'Echange), l'OPLA (association spécialisée dans la conception et la production de projets culturels et artistiques) le Collectif « Audiovisuel Synaps », le collectif « Lumières Ephémères » (association regroupant du matériel technique afin de le rendre disponible au réseau associatif), « EtrangeProd » (collectif spécialisé dans le son et l'audiovisuel) et la MJC Monplaisir.

En 2014, le festival a rassemblé environ 150 bénévoles et 5 000 personnes avec des concerts, spectacles de rue, des projections cinématographiques, lecture de contes, théâtre jeune public et un repas participatif.

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, le festival « Ça fait ZiZir », souhaite attirer les habitants du quartier mais aussi un public étudiant. Son but est de favoriser les rencontres entre artistes mais aussi entre les artistes et le public.

Comme l'année dernière, le festival se déroulera sur trois jours, du 18 au 20 septembre 2015, place Ambroise Courtois, à la MJC Monplaisir et au Parc de l'Institut Lumière dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

Une programmation pluri-artistique se déroulera autour des thématiques « rétro » et « XXL » avec des concerts, des installations, des spectacles de rue, des projections cinématographiques et d'autres animations en cours de réflexion.

- Le **vendredi 18 septembre** : le public pourra assister, place Ambroise Courtois, à des projections de courts métrages, des spectacles de rue en fin d'après-midi et trois concerts auront lieu en soirée.

- Le **samedi 19 septembre** : la programmation sera similaire à la veille : spectacles de rue au parc de l'Institut Lumière et en fin de journée place Ambroise Courtois. Des concerts auront lieu de nouveau à partir de 20h00.

- Le **dimanche 20 septembre** : des contes pour enfants seront proposés le matin et différentes animations (concerts, spectacles de rue, tournoi de pétanque) pour un moment de convivialité collective.

A travers cette manifestation, l'Association « Moultezarts » répond aux objectifs de la Ville de Lyon en proposant de :

- dynamiser la scène locale en apportant une visibilité à des artistes locaux ou régionaux en émergence ;
- faciliter l'accès à la culture et sa démocratisation de par la gratuité de la programmation, le lien avec des projets, des structures et des initiatives citoyennes locales ;
- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 41 330 euros.

En 2014, l'Association a perçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon et son budget prévisionnel s'élevait à 36 500 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Moultezarts », je propose de lui allouer une subvention de 4 000 €.

Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 4 000 € est allouée à l'Association « Moultezarts », pour l'organisation du festival de musique « Ça fait ZiZir », à Monplaisir dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN